



# Le Saint Mal'EAU

LeSaintMal-eau.fr N°68

LUNDI 9 AOUT 2010 FONDATEUR : J.STRACQUADANIO C.TESSIER. M.DELATOUCHE C.SERGENT

## Une Baleine s'échoue à Saint Malo



Lourde de deux tonnes, une baleine à bec a été retrouvée morte ce Vendredi 6 Août 2010 dans les rochers de la plage du Val, à Saint-Malo. Plusieurs organismes se sont mobilisés afin de procéder à son évacuation dans les meilleures conditions. Après de longues heures de travail sa carcasse a été retirée le lendemain pour réaliser une autopsie.

Saint Malo a été durant deux jours le théâtre d'un spectacle atypique. L'évènement est rare. « C'est le deuxième échouage de cette espèce en Bretagne depuis 1971. Le premier a eu lieu en 1988, dans les Côtes-d'Armor » indique Gaël Gautier animateur de l'association Al Lark, chargé d'étudier les cétacés sur les côtes d'Ille et Vilaine.

La baleine a été découverte en état de putréfaction par les sauveteurs de la plage du val le jeudi 5 août au soir. Impossible de réaliser une quelconque opération pour la retirer de l'eau à une heure aussi tardive. « Cette Baleine n'avait strictement rien à faire ici » affirme Gaël Gautier. En effet, il s'agit d'une baleine à bec de cuvier autrement appelée Ziphius Cavirostris qui doit son nom au célèbre naturaliste George Cuvier. Elle peut atteindre une taille équivalente à sept mètres et peser près de cinq tonnes. Ce mammifère vit essentiellement dans les eaux profondes (1500 mètres), et ne s'approche ni des bateaux ni des côtes, ce qui rend difficile son observation. Son état indique qu'elle a probablement dérivé un certains nombres de jours en mer, pour venir s'échouer finalement sur les rochers. Sur la photo, on peut voir le corps en décomposition qui gît sur les rochers. C'est un nid à bactéries, l'odeur nauséabonde que dégage le cadavre était à la limite du supportable. Les touristes qui s'approchent ne mesurent pas les risques encourus, allant jusqu'à mettre leur santé en danger. Certains se baignent à proximité de la baleine en décomposition. Des déchets flottent à la surface ce qui facilite la contamination.

« Comment dégager deux tonnes de chair avec peu de moyens d'action » exprime Jean, un Malouin de 56 ans.

Il est vrai que les organisations de la région sont faiblement équipées pour subvenir au désencombrement de ce genre de mammifères mais également peu expérimentées face à ce genre de phénomène qui se produit jamais sur les côtes bretonnes. De plus, la période de mortes-eaux ne permet pas de ramener le cadavre sur la plage. Mais le dévouement de certaines personnes a facilité la tâche. Il faut savoir que lorsqu'un animal s'échoue sur une plage, c'est la mairie qui est en charge de l'évacuation. Dans un délai de 48h, des associations peuvent contacter la mairie pour procéder à l'autopsie ; ce délai passé, la mairie peut refuser la demande. C'est aussi la mairie qui décide de fermer ou non la plage. Après conseil de l'association Al-Lark qui suggère d'empêcher l'accès à la totalité de la plage et d'interdire la baignade pour des



questions de santé publique, la mairie a tout de même décidé de rejeter la requête, et de fermer deux tiers de la plage ainsi que d'autoriser la baignade.

« Pour ma part, je suis plutôt frileux, et interdire l'accès à la plage bien que n'étant pas obligatoire, me semblait logique en vue des potentiels risques bactériologiques sur le site » nous confie Gaël Gautier.

Vendredi 6 août, beaucoup d'organismes étaient présents sur le site, l'information ayant vite fait le tour de la ville côtière. Les CRS et la police municipale ont mis en place un périmètre de sécurité, les touristes et les curieux étaient nombreux. La fourrière animale était présente afin d'organiser l'évacuation. La Société Nationale des Sauveteurs en Mer a déployé tous les moyens disponibles afin de parvenir à extirper la baleine des rochers. Un plongeur de la SNSM s'est porté volontaire pour accrocher un cordage autour de la baleine afin qu'un bateau puisse l'amener sur le rivage.

Après l'avoir déposée sur le sable, les employés de la ville de Saint Malo sont venus avec un tracteur relativement puissant pour la dégager de la plage. Mais le poids de la baleine s'est montré beaucoup plus handicapant que prévu puisque le tracteur commençait à s'enliser dans le sable, l'empêchant de continuer. Un deuxième est alors appelé en renfort pour le sortir de cette situation mais ce n'était toujours pas suffisant. Un troisième tracteur est alors réquisitionné par la ville et permet enfin de libérer le premier véhicule. Les trois engins sont parvenus à se tracter mutuellement afin de procéder finalement à l'évacuation de la baleine à bec. Son corps a finalement été transporté par un camion appartenant aux pompiers pour l'acheminer vers un terrain vague. Ce terrain a été désigné comme le lieu de l'autopsie. L'opération s'est terminée vers 17h, elle a duré environ trois

heures. Les touristes présents sur la plage ont applaudi tous les participants à l'origine de ce désencombrement difficile, telle une victoire lors d'un match de football. Les travaux des membres de l'association Al-Lark ont été déterminants dans le bon déroulement de cette évacuation. Ils ont en effet permis une bonne coordination des actions à effectuer.

Le CRMM qui coordonne le Réseau National d'Échouages constate une augmentation de Ziphius morts sur nos côtes depuis ces dernières années.

Cette augmentation d'échouages est probablement due à l'augmentation de la pollution des eaux. En effet, le phénomène de bioaccumulation est à l'origine de nombreuses morts des cétacés. Il correspond à la capacité des organismes à absorber et concentrer dans tout ou une partie de leur organisme certaines substances chimiques, éventuellement rares dans l'environnement. Plus clairement, cela signifie que la moindre contamination d'un des maillons les plus faibles de la chaîne alimentaire peut, en étant mangée par un plus gros, le contaminer à son tour. Pour la baleine de la plage du Val, seules les analyses de l'autopsie pourront définir les causes de sa mort.



### Lexique

**SNSM** : La Société Nationale de Sauvetage en Mer est une association française dont la mission première est le sauvetage maritime des personnes en danger.

**CRMM** : Le Centre de Recherche pour les Mammifères Marins est un organisme chargé de la protection et de l'observation des espèces protégées, ce qui implique surtout la prise en compte de leur conservation dans la gestion des activités humaines en mer.

**RNE** : Le Réseau National Echouage (RNE) français a été créé en 1972, il est coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle

# L'autopsie : Heure de vérité ?

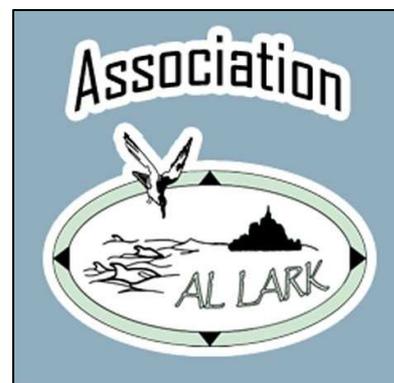
Pour autopsier des mammifères marins, il est obligatoire de posséder la carte verte. Cette dernière est un document officiel nominatif obtenu auprès du Ministère de l'écologie. Elle signifie que la personne est apte à réaliser ce genre d'intervention, mais également à conserver les ossements des cétacés, ce qui sans cette autorisation serait considéré comme un acte de braconnage. Aux alentours de Saint Malo, trois structures sont habilitées par le Centre de Recherche des Mammifères Marins (CRMM) à autopsier : l'association Al-Lark, le Grand Aquarium de Saint Malo spécialisé dans les tortues et les requins, et la Maison de la baie, au Vivier-sur-Mer, spécialisée dans les

phoques. L'autopsie a été prise en charge par l'association Al-Lark. Gaël Gautier assisté d'une collègue Natacha Nikolic ont procédé à une autopsie minutieuse du corps en décomposition de la baleine. Ils ont revêtu une blouse blanche, un masque ainsi que des gants afin de ne pas être en contact avec le cétacé en état de putréfaction. Une tente a été montée sur le campement afin d'assurer la logistique et le reportage photo. La première étape consiste à découper le lard et le muscle de la baleine afin d'accéder au squelette et aux organes. Les côtes sont coupées et les organes dégagés afin de les inspecter. Puis le foie est séparé de la poche stomacale pour

analyser l'estomac. Après diverses manipulations, les deux autopsieurs ont filtré le contenu de l'estomac qui était vide. Plusieurs échantillons ont été stockés à l'aquarium de Saint Malo et partiront en novembre 2010 au CRMM. Les résultats risquent alors d'être connus dans plusieurs mois. Durée totale de l'autopsie : 6 heures !

« L'autopsie révèle que le mâle était peut être en période de reproduction, son estomac était vide, aurait il oublié de se nourrir ? » exprime Gaël. Cette hypothèse qu'émet Gaël se révélera peut être vraie avec les résultats d'analyse.

**AL-LARK** : est une association loi 1901 basée à Cancale, gérée et animée par 2 guides nature: Yohann Avice et Gaël Gautier. Elle comptabilise 300 adhérents et est en charge depuis 2004 des mammifères marins dans le secteur de st Malo. Elle organise des sorties en bateau sur les baies de Saint Malo, et du Mont Saint Michel. Ces sorties permettent de découvrir des paysages atypiques et le monde des mammifères marins. Le grand dauphin, qui est très présent dans les eaux bretonnes, attire tout particulièrement leur convoitise. Détenteur de la carte verte, ils sont amenés à réaliser des autopsies, avec beaucoup de professionnalisme, lorsque des mammifères sont retrouvés morts.



## Pollution : Un fléau pour la survie des baleines

La pollution des eaux est devenue plus destructrice que la pêche intensive pour les cétacés. Les marées noires qui ont des impacts directs sur la société restent très rares, en revanche la pollution moins visible se révèle être beaucoup plus néfaste pour l'écosystème marin. Les organochlorés, les métaux lourds et rejets divers, souvent illicites, constituent la plus grande menace pour la survie des mammifères marins. Les baleines se trouvant en haut de la chaîne alimentaire accumulent différents polluants contenus dans les divers maillons de la chaîne alimentaire ; c'est la bioaccumulation.

Les organochlorés sont une sous-famille de produits chimiques qui comprend les hydrocarbures, les pesticides, les herbicides et les insecticides. Ces derniers compromettent l'équilibre marin. La pollution des bateaux et des cargos (dégazage et vidange des moteurs) est extrêmement représentative du manque de connaissances sur la destruction des espèces. Le vent, les marées et les courants marins permettent la propagation de ces produits dans les endroits du globe les plus reculés. Beaucoup d'individus ignorent la conséquence de leur geste. Ces produits dégagent des gaz à effet de serre et favorisent la destruction de la couche d'ozone. Cela entraîne le réchauffement climatique qui est à l'origine de la disparition de certaines espèces maritimes. Le plancton végétal, véritable régulateur d'oxygène, souffre de ce réchauffement ainsi que la totalité de la chaîne alimentaire.

Malheureusement, d'autres polluants sont présents dans les océans tels que les métaux lourds. Ces métaux sont le plomb, le mercure, ils sont extrêmement dangereux pour l'organisme des baleines et des autres cétacés. Des études démontrent que les taux de reproduction des cétacés diminuent avec l'augmentation du taux de pollution.

« Le premier des métaux lourds présent dans les dépouilles de cétacés échoués est le mercure »

Les rejets divers sont aussi mortels pour les baleines, ils comprennent des déchets plastiques, des filets de pêche. Les déchets plastiques proviennent surtout des touristes lors de la saison estivale. On retrouve souvent ces déchets dans l'estomac des baleines échouées. Cela est très néfaste et se révèle être souvent irréversible pour leur organisme. Les rejets urbains autrement dit les déchets ménagés de certaines villes sont rejetés dans la mer sans passer par l'étape de la station d'épuration. Une contamination des eaux et de ses sédiments est alors une fatalité.

**Des océans bruyants ?**

La pollution sonore est également un problème de nos jours, en effet la trame sonore (constituée du vent, des plaques tectoniques) se transforme depuis 50 ans de part l'activité humaine.

Avec la mondialisation, les transports maritimes ont augmenté considérablement avec l'augmentation des échanges internationaux. Les activités militaires sont aussi à l'origine de nombreuses pollutions sonores avec les essais nucléaires, les sous-marins. Des navires tels que les pétroliers, remorqueurs, cargos, brise-glace remplissent les moindres recoins des océans. Des études, réalisées en 2006 par des chercheurs, dans l'Océan Pacifique démontrent que cet océan est dix fois plus bruyant qu'en 1964. L'activité de forage pour le pétrole (puits off shore), est aussi à l'origine de la pollution.

Les mammifères marins sont dépendants du son pour s'alimenter, se diriger, se reproduire. Les sons provoqués par toutes ces activités peuvent provoquer la surdité permanente, des blessures internes et même la mort chez les baleines. Ces sons peuvent avoir des conséquences sur leurs comportements, elles peuvent dériver et se retrouver dans des endroits improbables. Pour limiter la pollution sonore dans l'océan, certaines associations veulent favoriser la coopération internationale pour trouver des solutions afin réduire les niveaux de bruit.

L'espèce humaine avec sa soif de profit et de croissance se révèle être un prédateur redoutable pour les baleines.